

AVIS PUBLIC

ENTRÉES EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de la séance extraordinaire tenue le 15 avril 2026, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

AO-721 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement concernant les ventes de garage sur le territoire de l'arrondissement d'Outremont (AO-467)* ». L'objet du règlement vise à introduire un pouvoir d'ordonnance aux dispositions du règlement.

AO-722 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet de ce règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le côté nord de l'avenue Lajoie comprise entre les avenues Outremont et Stuart prévues à l'annexe « H » du *Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)*.

Montréal, ce 29 avril 2026

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate